

REPUBLIQUE FRANCAISE

 DEPARTEMENT
 DE MEURTHE-ET-MOSELLE

**REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DU CONSEIL MUNICIPAL
 DE LA COMMUNE DE
 HOUDREVILLE**

COMMUNE DE HOUDREVILLE
 54330

SEANCE DU 4 AOUT 2012

<i>Nombre de Membres</i>	
En exercice	8
Présents :	6
Votants :	7

Date convocation	27/07/2012
Date d'affichage	7/08/2012

L'an deux mil douze, le quatre aout à 10 heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Michel PETITCOLAS, Maire.

Présents : Tous les Conseillers sauf
 Absents : Cyril REVEILLE –
 Excusé : Roland MATHIAS a donné procuration à Patrick BICHET
 Secrétaire de séance : Luc PRUDENT

2012-0021) 5 INSTITUTIONS ET VIE POLITIQUE

5.7 Intercommunalité

Consultation des collectivités sur l'arrêté de périmètre du nouvel EPCI

Le 11 juillet dernier, la préfecture nous transmet un projet de périmètre du nouvel EPCI et demande aux communes concernées de rendre leur avis dans un délai de 3 mois à compter de la présente notification afin d'exprimer l'accord ou le désaccord sur ce périmètre

Dans la délibération du 23 juillet 2011(n° 2011-0035) la commune refusait d'intégrer la communauté de communes du saintois

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Refuse que la commune de Houdreville soit intégrée dans le projet de périmètre du nouvel EPCI

2012-0022) 7 FINANCES LOCALES

7.10 divers

CONVENTION MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE DANS LE DOMAINE DE L'EAU

Monsieur le Maire propose aux membres du conseil d'établir avec le Conseil général de Meurthe et Moselle, une convention mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau,

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Accepte de signer avec le Département la convention d'assistance technique dans le domaine de l'eau

Définition de la mission :

- Assistance technique réseaux et travaux s'y rapportant, assistance gestion du service

- Assistance technique traitement et travaux s'y rapportant, assistance gestion du service

Conditions financières : les prestations font l'objet d'une rémunération forfaitaire annuelle selon un barème défini par arrêté du Président du Conseil général publié chaque année

La présente convention est établie pour une durée de 4 ans à partir de la date de signature sauf en cas de dénonciation par l'une ou l'autre des deux parties

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer la convention avec le Conseil Général

2012-0023) 8 DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEMES

8.4 Aménagement du territoire

TABLEAU DE CLASSEMENT DES VOIES COMMUNALES

Dans le cadre des missions liées à la convention ATESAT, la DDT a procédé à la mise à jour périodique des documents ci-dessous :

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte le tableau de classement des voies communales
- Plan au 1/10 000^e du territoire annexé au tableau
- Fiche signalétique et de visite périodique des ouvrages d'art liés à la voirie communale

2012-0024) 8 DOMAINES DE COMPETENCE PAR THEMES

8.3 Voirie

RD 52 DECLASSEMENT DE DIVERSES PARCELLES

Suite à l'enquête publique du 2 au 8 novembre 2011, établie par le conseil général concernant le déclassement de diverses parcelles, afin de procéder à la rectification de limites des plans cadastraux en vue d'une rétrocession,

Suite à l'avis favorable rendu le 14/12/2011 par le commissaire enquêteur Monsieur Jean Pierre CALLAIS.

Le conseil général propose de rétrocéder à la commune les parcelles le long de la RD 52 en la traverse de Houdreville.

Le conseil municipal après avoir délibéré

Accepte la cession des parcelles le long de la RD52 en la traverse de Houdreville

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire pour signer l'acte authentique de cession.

2012-0025) 2 URBANISME

2.1 Documents d'urbanisme

DEMANDE DE REVISION DE LA CARTE COMMUNALE

Suite à la demande d'une personne habitante à la commune, concernant la révision de la carte communale

Le conseil municipal après avoir délibéré

Accepte de réviser la carte communale

Donne tout pouvoir à Monsieur le Maire, pour faire les démarches nécessaires

Le Maire,
Michel PETITCOLAS

Réunion du Conseil Municipal qui aura lieu Samedi 4 août 2012 à 10h00 au lieu ordinaire de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

1. Projet de périmètre du nouvel EPCI
2. Convention mission d'assistance technique dans le domaine de l'eau
3. Tableau de classement des voies communales
4. RD52 Vente de diverses parcelles
5. Demande de révision de la carte communale
6. Questions diverses

Michel PETITCOLAS

Bernard AUBERT

Roland MATHIAS

A donné procuration à
Patrick BICHET

Luc PRUDENT

Cyril REVEILLÉ

Patrick BICHET

absent

Daniel BRASSEUR

Marjorie PILLOT